

ÉDITO

## UN PREMIER SEMESTRE CONTRASTÉ



Les dernières négociations portant sur les salaires minima de la branche fin mai ont permis de revaloriser de 4 % (9 % en 2022). Cela concerne chaque échelon de l'ensemble des niveaux de la grille. De plus et afin de tenir compte de la très probable augmentation du SMIC en août, une clause de revoyure est fixée dès septembre. La F3C CFDT est satisfaite d'avoir pu cette fois obtenir une mesure homogène pour tous les salariés de la publicité. Se profilent désormais des discussions sur le droit syndical au niveau de la branche puis sur le temps de travail.

Parallèlement, avec le soutien de l'Afdas, les partenaires sociaux ont constitué un groupe de travail dont l'objectif est d'accompagner les

entreprises de la publicité extérieure confrontées à des situations difficiles liées à la baisse de l'activité. Des entretiens et des questionnaires sont en cours de réalisation pour construire les outils les mieux adaptés pour réduire les effets prévisibles sur les emplois de cette décroissance du marché.

Les élections dans les entreprises vont se succéder tout au long de l'année. À l'image de Solocal (voir au verso), les résultats sont pour l'instant globalement favorables dans cette séquence qui s'est déroulée sur fond de mobilisation contre la réforme des retraites. Une mobilisation menée par la CFDT et une mobilisation qui lui a donné une large visibilité et qui a créé un mouvement concret d'adhésions à notre organisation syndicale : plus de 46 000 adhésions au syndicat et, pour le seul secteur de la publicité, une progression de 47 % de nouveaux adhérents sur les cinq premiers mois de 2023 par rapport à 2022 !

Bravo à toutes les équipes d'entreprise !

©gettyimages/Sehit Arkhipov / VectorUp

DÉCRYPTAGE

## LE CSE

QU'EST QUE C'EST ?



Le comité social et économique (CSE) est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. Il doit être mis en place dans les entreprises de plus de 11 salariés.

QUELS SONT SES POUVOIRS ?



Information et consultation : le CSE est informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise, les conditions de travail, la santé et la sécurité dans l'entreprise, l'emploi, la formation professionnelle etc...



Droits d'alerte : les membres du CSE disposent de plusieurs procédures d'alerte leur permettant d'agir lorsqu'ils ont connaissance d'informations ou de faits préoccupants.

Ils peuvent également saisir l'inspection du travail, ou avoir recours à des experts...

À QUOI CA SERT ?

4 ANS



Les membres du CSE sont élus par les salariés de l'entreprise pour une durée maximale de 4 ans. Ils assurent leur expression collective. Ils portent également les réclamations individuelles et collectives (salaires, respect des conventions et accords...)

ÉGALITÉ  
SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE  
ÉMANCIPATION



Les élus CFDT : porteurs des valeurs CFDT (émancipation, solidarité, égalité, démocratie), ils agissent en toute indépendance et dans le principe de l'intérêt général. Ils sont formés à leur mandat.

LES ASC



Le CSE dispose d'un budget qui permet de financer les activités sociales et culturelles (ASC, anciennement œuvres sociales) proposées aux salariés. Les ASC doivent avoir pour objet d'améliorer leurs conditions de vie et d'emploi au sein de l'entreprise : cantines, vacances, bibliothèques, activités sportives, expositions, cinéma etc...

©gettyimages/

ACTU +

## ALTAVIA : LA CFDT PROPOSE ET NÉGOCIE SANS RELÂCHE

À la suite du report des élections CSE en septembre 2022, les négociations sont toujours en cours pour la mise en place d'une unité économique et sociale (UES) élargie dans le groupe Altavia. Les mandats sont prolongés jusqu'à fin juin pour l'instant.

À terme, l'UES devrait regrouper 700 salariés de 14 sociétés présentes à Saint-Ouen, Lille, Nantes, Saint-Étienne et Lyon.

Les négociations portent actuellement sur l'obtention de 10 Représentants de Proximité en plus des titulaires et des suppléants, des heures de délégation supplémentaires pour le bureau et les commissions qui seront mises en place.

En marge de ces négociations, les NAO sur le périmètre actuel de l'UES se sont soldées par un désaccord. La demande d'augmentation générale de 6% pour compenser l'inflation n'a pas été retenue malgré des résultats record en 2022.

Les augmentations annuelles sont en moyenne de 2,6% pour les salariés d'Altavia France et de 3,6 % pour les salariés d'Altavia Paris. La direction justifie son refus d'accorder des augmentations par le montant de la participation qui atteint la somme record de 4711 € brut. La CFDT ne lâchera rien et continuera de négocier afin d'améliorer le pouvoir de vivre des salariés.

Contactez la CFDT :  
tél. : +33(0)1 56 41 54 00  
courriel : f3c@f3c.cfdt.fr



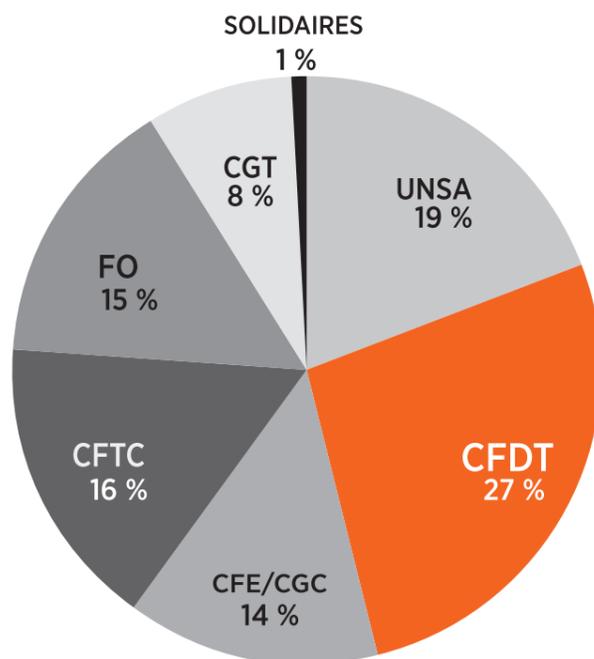
F3C.CFDT.FR



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## CFDT : PREMIÈRE ORGANISATION SYNDICALE CHEZ SOLOCAL !

PAR LEURS VOTES AUX ÉLECTIONS CSE QUI SE SONT DÉROULÉES DU 14 AU 16 MARS 2023, LES SALARIÉS DE SOLOCAL ONT ACCORDÉ LEUR CONFIANCE AUX LISTES PRÉSENTÉES PAR LA F3C CFDT.



La CFDT améliore ainsi sa forte présence au sein de l'entreprise et redevient la 1ère organisation syndicale à SOLOCAL.

Avec un taux de participation de 77,39%, les salariés ont montré leur attachement à la vie de leur entreprise, et leur souhait d'être représentés par un syndicat constructif et pragmatique.

La CFDT remporte ainsi 27 % des suffrages parmi 7 listes d'organisations présentées, et décroche 7 titulaires (5 pour le collège Cadres et 2 pour le collège Techniciens, Agents de Maîtrise et Mets), et 6 suppléants (5 cadres et 1 TAM) au CSE SOLOCAL SA.

Ce résultat démontre qu'un syndicalisme de proximité et de proposition, accompagné de démarches constructives, est reconnu par les électeurs. Il nous conforte dans la précision de nos analyses et la sensibilité de nos approches des problématiques de l'entreprise et de ses salariés.

De nouveaux élus sont venus enrichir notre groupe déjà représenté au sein de la CFDT pour constituer une équipe pluridisciplinaire implantée sur toutes les régions.

Des représentants de proximité désignés par le CSE ont complété notre équipe. Des femmes et des hommes qui œuvrent pour le dialogue et le respect des salariés et qui restent toujours à leur écoute.

Nous espérons que ces quatre années de mandats à venir, avec toutes les réorganisations en cours et la perspective de nouveaux projets, seront le socle d'un vrai dialogue social avec la Direction. Nous avons remercié toutes celles et tous ceux qui, par leurs votes, soutiennent et font confiance à la CFDT.

Ce résultat nous oblige, nous saurons nous en montrer dignes et assumerons pleinement nos responsabilités dans toutes les instances : CSE, CSSCT, Commissions... C'est notre engagement !

Nous restons à la disposition et à l'écoute de l'ensemble des salariés de SOLOCAL.



©gettyimages/db-wooda

### ACTU +

## CHEZ PUBLICIS, LE SYNDICAT DE RÉFÉRENCE, C'EST LA CFDT !

Avec 41, 82% de représentativité (arrêté d'avril 2023), la CFDT est de loin la première organisation syndicale du groupe Publicis en France. À l'instar de ce qui s'est produit sur la branche publicité à l'issue du dernier cycle électoral, l'écart s'est creusé avec les autres syndicats. Loin d'être le fruit du hasard, ces résultats sont la conséquence d'un travail de fond de la part de nos élus et représentants pour faire avancer les droits, sur tous les plans. Car la « recette » de cette réussite est un savant mélange d'accompagnement individuel intelligent, de suivi actif des salariés sur toutes les thématiques liées aux conditions de travail ou au licenciement, d'engagement sans limites sur toutes les problématiques émergentes de violences sexuelles et sexistes au travail et de signatures d'accords d'entreprise qui rendent la vie au travail plus vivable. Les agences de publicité, nouveaux réservoirs de syndicalisation de masse ? A voir... Il n'en reste pas moins que nos nouveaux adhérents viennent autant des fonctions créatives, commerciales que des fonctions supports ou des activités stratégiques. Des open-spaces aux CSE, des cafétérias aux négociations de branche, la CFDT est devenu le syndicat de référence que les salariés sauront trouver sur leur chemin de l'émancipation.

## BULLETIN D'ADHÉSION

### VOS DROITS EN ADHÉRANT :

- › une défense personnalisée
- › un crédit d'impôts
- › une caisse de solidarité
- › un droit d'expression
- › une formation syndicale
- › une information régulière
- › une question, un problème ?
- ›› Appelez votre syndicat.

### BULLETIN À RENVOYER À :

CFDT - Fédération Communication Conseil Culture  
47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19  
+33 (0) 1 56 41 54 00 - f3c@f3c.cfdt.fr

### COORDONNÉES DU FUTUR ADHÉRENT / DE LA FUTURE ADHÉRENTE

Madame       Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (personnel) : .....

Portable : .....

Courriel (personnel) : .....

Pavé21

### INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Établissement : .....

Nom de l'entreprise : .....

Lieu de travail : .....

Code APE/NAF : .....

Activité ou convention collective : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (professionnel) : .....

Courriel (professionnel) : .....

Métier / Fonction : .....

- Employé
- Technicien / Agent de maîtrise
- Cadre